

LES OUTILS :

Quels cours aujourd'hui ?

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

vie du collège : absences des professeurs, activités des clubs, compétitions, etc...

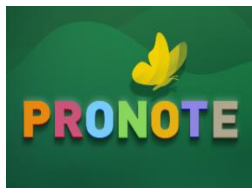
Consulter l'emploi du temps

Il sera donné par le professeur principal le jour de la rentrée.

Vigilance! Il peut être changé de temps en temps en fonction de la

Où le trouver ?

Pronote :



On y trouve toutes les informations sur les devoirs à rendre, les contrôles programmés et les changements d'emploi du temps prévus.

Vous pouvez également consulter les notes et contacter les enseignants grâce à sa messagerie.

Le carnet de liaison :

C'est un outil de communication entre l'établissement et les familles : on y trouve l'emploi du temps, et le règlement intérieur. Il est utile pour signaler les absences et justifier les retards. Vous pouvez également y adresser des demandes de RDV aux enseignants et au conseiller principal d'éducation.

Il est nécessaire de les consulter chaque jour afin de se tenir informé de la vie du collège et de pouvoir s'organiser pour travailler.

LES PERSONNELS

Ils doivent être respectés. Ils sont à l'écoute des élèves et de leur famille.

Principal et Principal(e) adjoint(e) :

Ils dirigent l'établissement scolaire et veillent au bon fonctionnement du collège. Ils président les différentes instances qui rythment la vie des collégiens.

Secrétariat de direction :

Les secrétaires assurent l'accueil physique et téléphonique ainsi que la gestion de certains dossiers (inscriptions, etc...).

Professeur principal :

C'est le professeur référent de la classe, il participe grandement à l'orientation des élèves, régule la vie de la classe, fait le lien entre l'équipe pédagogique, les élèves et leur famille.

La vie scolaire :

Les conseillers principaux d'éducation (CPE) :

Ils coordonnent les actions de la vie scolaire. Ils vérifient l'assiduité des élèves et orientent les élèves vers les autres professionnels de l'équipe éducative.

Les assistants d'éducation :

Ils vérifient la présence des élèves au collège et contactent les familles en cas d'absences. Ils ont également un rôle de surveillance lors des heures de permanence, dans la cour de récréation et dans le restaurant scolaire. Ils peuvent encore animer des ateliers en direction des élèves.

Le règlement intérieur : il encadre le fonctionnement du collège, mentionne toutes les règles de vie dans l'établissement ainsi que les sanctions encourues en cas de non-respect des règles.

L'INTENDANCE

Le Secrétaire Général :

Il est responsable de l'intendance de l'établissement. Il est chargé de collecter les paiements de demi-pension et d'internat et coordonne les équipes en charge de la restauration et de l'entretien de l'établissement.

Les régimes et les aides financières pour la scolarité:

- Les externes : ils ne mangent pas à la cantine ;
- Les demi-pensionnaires : ils mangent à la cantine le midi (DP4 jours ou DP5 jours pour les élèves qui prennent aussi leur repas le mercredi midi)

Les aides financières :

Les demandes sont à formuler à la rentrée en début d'année scolaire. Le montant de l'aide qui vous est donnée est calculé en fonction de vos ressources.

Il en existe 2, qui sont cumulables entre elles.

- Les Bourses : Aide de l'Etat

- Aide à la restauration : Aide du Conseil Départemental

Attention : Soyez attentif à l'avis d'impôts : il faut fournir celui demandé par le service !

En cas de difficultés pour le paiement de la demi-pension, **les familles peuvent solliciter l'intendance ou l'assistante sociale** du collège pour demander une aide auprès du :

Fonds social collégien

C'est une aide financière ponctuelle, qui intervient pour favoriser la scolarité des élèves.

LE RYTHME DE VIE DES COLLEGIENS

Une année scolaire au collège est divisée en 3 périodes : les trimestres. A la fin de chaque trimestre, ont lieu les conseils de classe. C'est l'occasion pour les enseignants de se retrouver et de faire le point sur la période écoulée. Ils en profitent pour compléter le bulletin de notes.

A différents moments de l'année, les enseignants peuvent également rencontrer les parents dans le cadre des « **rencontres parents - professeurs** » pour échanger sur la scolarité des élèves.

Concernant la journée, elle est rythmée par les sonneries qui indiquent le début et la fin des cours et des récréations.

Les transports scolaires :

Les inscriptions en ligne pourront s'effectuer dès le mois de juin sur le site de l'Agglo de Brive :

www.agglodebrive.fr

Conseils bonus pour passer une bonne journée au collège :

Prendre un petit déjeuner équilibré le matin avant d'aller au collège, la matinée va être longue. Il y a un risque de déconcentration si la faim arrive pendant les cours.

Essayer de respecter des horaires de sommeil convenables, au moins 8h de sommeil en semaine. Limiter les écrans et les jeux le soir pour mieux dormir.

Concernant l'organisation personnelle pour faire les devoirs, essayer de relire régulièrement les leçons, de privilégier les heures d'études pour faire les devoirs au collège. Le collège met à disposition de l'aide humaine et du matériel.

LES PERSONNELS PARAMEDICAUX, SOCIAUX ET DE SANTE

Parce que la future vie de collégien ne se résume pas simplement aux cours et que l'on peut rencontrer des difficultés dans d'autres domaines de la vie, des personnels qualifiés sont à votre écoute.

☐ L'Assistante de service social :

Sa spécialité, c'est la protection de l'enfance et les soucis à la maison. Elle accompagne aussi les familles lorsqu'elles rencontrent des difficultés en lien avec la scolarité : financière, sociale, climat scolaire, absentéisme, inclusion scolaire (participation aux ESS), etc...

☐ Les infirmières scolaires :

Elles reçoivent les élèves lorsqu'ils rencontrent un problème de santé. Elles participent aux instances en lien avec l'inclusion scolaire. Elle favorisent également le lien entre les familles et le médecin scolaire.

☐ La Psy-EN EDO :

Elle accompagne les élèves dans leur choix d'orientation. Elle peut réaliser des bilans psychologiques à la demande des familles. Elle assure également un soutien psychologique aux élèves à l'intérieur du collège.

LA SEGPA

C'est une structure qui accueille environ 128 élèves dans la perspective d'une formation professionnelle qualifiante et diplômante de niveau 3 (CAP).

Ces élèves sont pris en charge par des enseignants spécialisés, des professeurs de collège et de lycée professionnel.



Réussir sa rentrée au collège

Conseils pour les futurs 6èmes et leur famille



Le collège, c'est nouveau et c'est impressionnant. Tout change, le rythme est différent. On va en cours 5 jours par semaine ; on change d'enseignant à chaque matière ; on change de salle de cours à chaque heure de cours. Bref, en arrivant de l'école primaire, on est un peu perdu...

Pas de panique, ce petit document va t'expliquer les bases de la vie au collège !